

LE PETIT PÉTRIPONTAIN

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Nous continuons à traverser des moments difficiles pour chacun d'entre nous, et bien malin celui qui saura nous dire quand ce fichu virus nous laissera tranquille.

Mais il faut garder espoir et aller de l'avant, construire des projets.

Des projets, nous en avons pour la commune et nous espérons pouvoir les réaliser.

Des projets, les élèves de CM2 de l'école élémentaire en ont également. Ils ont accepté de les partager et je les remercie pour la rédaction de leur article.

L'intergénérationnel, c'est important.

Je vous souhaite une bonne lecture et surtout prenez soin de vous.

Très cordialement

Valérie Lavigne Maire de Pont-Saint-Pierre



8 MAI

La cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 1939-1945 aura bien lieu le samedi 8 mai, au monument aux morts, à 10h15, dans le respect des gestes barrières et de la limitation de regroupement

Quant au traditionnel repas organisé ce jour-là par la municipalité à la salle Edmond Calvo, il ne pourra, cette année encore, être organisé car les regroupements dans l'espace public ne seront pas possibles.

Nous en sommes désolés. Celles et ceux d'entre vous qui, chaque année, attendent ce moment de convivialité autour d'un bon repas et de son animation musicale devront encore être patients.

SOMMAIRE

page 1

- le mot du Maire
- 8 mai

page 2

- le dernier conseil municipal
- Kinésithérapeute
- Elections

page 3

- Travaux dans la commune
- SYGOM : nouveaux bacs

pages 4 et 5

- Ecole : les enfants écrivent
- Inscriptions en maternelle
- Fréquence Andelle
- Pont-Saint-Pierre

page 6

- COVID : mesures sanitaires
- Trop d'eau sur la RD 321

page 7

- Société Générale : histoire

page 8

- Fermeture de la V.C. 92
- Comportements citoyens
- Informations pratiques

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2021

Principales décisions

Fourniture de repas à la M.J.C.-A.L.E.R.

Mme le Maire est autorisée, à l'unanimité, à signer une convention avec la Communauté de Communes pour la fourniture, par le restaurant scolaire de Pont-Saint-Pierre, de 35 à 45 repas selon les périodes, aux adolescents des communes du territoire de la C.D.C.L.A. qui fréquentent la M.J.C.-A.L.E.R. de Romilly-Sur-Andelle pendant les vacances scolaires.

Le prix du repas est fixé à 4,50 € par le conseil municipal.

Syndicat de musique – Participation 2021

La participation financière de Pont-Saint-Pierre à l'école de musique Pitres/Romilly/Pont-Saint-Pierre sera de 26 200 € pour l'année 2021 (unanimité)

Restauration de l'église

Des travaux importants de conservation et de sécurité doivent être entrepris à l'église : protection foudre, sécurisation des cloches, protection du clocher, restauration de contreforts, des façades des chapelles. Le coût global prévu, selon plusieurs devis, est de 54 045 € H.T., avec un autofinancement estimé à 23 561,46 € H.T. Des subventions seront demandées. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la réalisation de ces travaux et le plan de financement.

Heures supplémentaires et complémentaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rémunérer les heures supplémentaires et complémentaires réalisées par les agents titulaires et contractuels de la commune, sous la forme d'un repos compensateur ou d'une indemnisation.

Le compte-rendu complet du conseil municipal est à votre disposition à la mairie.

Pour la première fois à Pont Saint Pierre

Ouverture d'un

CABINET DE KINESITHERAPEUTE

à compter du lundi 26 avril.

4bis, chemin aux bœufs
PONT SAINT PIERRE

Vous pouvez d'ores et déjà prendre
rendez-vous sur keldoc.com



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Sauf modification des dates
pour des raisons sanitaires

elles auront lieu
**le dimanche 13 juin et
le dimanche 20 juin 2021.**

Un protocole sanitaire strict sera respecté.

Vous avez **jusqu'au 30 avril pour vous inscrire
sur les listes électorales**, soit directement à la
mairie, soit via le site France Connect.

Les jeunes de 18 ans
sont inscrits automatiquement.

PETITS TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE

- La scène de la salle Calvo a été rénovée en noir, des murs au plafond.
- Les garde-corps de certains ponts ont été repeints.
- La peinture en bleu des places de parking pour Personnes à Mobilité Réduite a commencé.
- Des potelets en plastique ont été installés près des passages pour piétons, pour empêcher le stationnement des voitures et favoriser une meilleure visibilité au moment de la traversée de la rue.
- La clôture en bois du centre de loisirs a été réparée. Un bon coup de peinture à venir et elle sera comme neuve.



- Des nouveaux poteaux, plus solides, ont été mis en place à l'entrée du parking du square, entre le fleuriste et le bijoutier, pour protéger la zone de passage des piétons. Espérons que les automobilistes ne les bousculeront pas, comme cela a été trop souvent le cas avec les quilles précédentes.

- Les jardinières de la Place du Marché ont été reculées. Leur alignement au bord de la rue posait un problème de visibilité au moment de quitter la place.
- Une intervention importante est en cours à l'église pour nettoyer le clocher de toutes les fientes de pigeons accumulées depuis longtemps dans le clocher. Ce nettoyage (déjà effectué voici quelques années) ne pouvait plus attendre car la présence de ces fientes en très grande quantité constitue une menace pour les boiseries (un plancher va être remplacé), pour les joints des pierres et même pour le système électrique de commande des cloches (il y avait déjà eu un court-circuit). A la suite de ce grand nettoyage, un cordiste doit intervenir pour obstruer définitivement toutes les ouvertures du clocher pour empêcher le retour des nombreux pigeons qui y nichaient.



L'accumulation !



Les cloches, vraiment salies



SYGOM : DE NOUVEAUX BACS POUR TOUS

Dans une volonté d'harmonisation et d'amélioration du cadre de vie pour la préservation de l'environnement, le service de collecte évolue. Chaque foyer sera équipé gratuitement de bacs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables. Entre le 17 mai et le 3 juillet (pour les communes de la C.D.C.L.A.), un agent se rendra à votre domicile pour distribuer les bacs correspondant à la composition de votre foyer, recenser vos besoins et vous apporter toutes précisions utiles. Téléphone à ce propos : 0 800 353 026

ÉCOLE DE PONT-SAINT-PIERRE

LES PETITS REPOR'TERRE

Sauvons les amphibiens !

Bientôt le printemps, c'est la période de migration des amphibiens. Beaucoup se font écraser sur les routes. Les élèves de CM2 de Pont-Saint-Pierre veulent sauver les amphibiens avec leurs idées !

Les lieux de reproduction

A Pont-St-Pierre, au printemps, les amphibiens quittent la forêt où ils vivent sous des souches, dans des terriers de mulots, pour aller se reproduire dans les mares, fossés etc. *Trois sites de reproduction ont été identifiés : mare de M. BOQUET, fossé au lieu-dit « Les Cressonnières » et dans un ancien canal de moulin. Les œufs, plusieurs milliers, sont pondus dans l'eau. Les têtards éclosent. A la fin de leur métamorphose, ils peuvent aller grandir à terre.*

Les élèves-sauveteurs !

A l'école de Pont-Saint-Pierre, les élèves de CM2, veulent sauver les amphibiens parce qu'ils commencent à disparaître. Les amphibiens sont des adorables petites bêtes.

Arrêtons de les écraser !

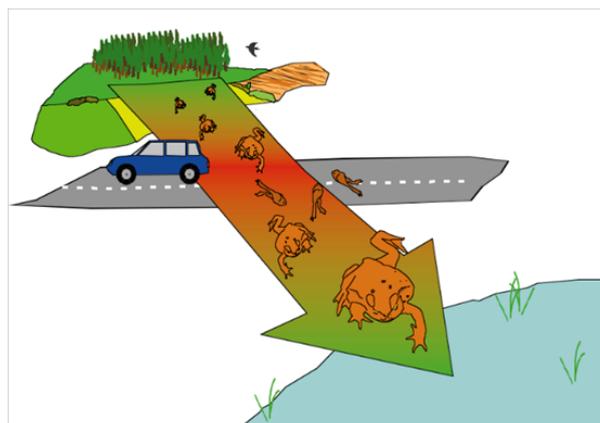
Le problème c'est que pour se reproduire, ils doivent traverser des routes. Ce qui n'est pas facile pour eux. En effet, en moyenne, un crapaud commun met 20 minutes pour traverser une route de 7 m de large ! C'est donc un voyage périlleux qu'ils font. La plupart se font écraser par les voitures *et ressemblent alors à des crêpes...* « Les crapauds crêpes » dit comme ça, ça a l'air plutôt marrant, mais si ça continue comme ça, ils vont disparaître... En 10 ans, un quart des populations d'amphibiens a disparu de Normandie !

Les super-héros aux super idées!

Les écoliers ont quelques idées comme :

- Installer une barrière-piège : cela consiste à étendre une bâche et mettre des seaux *pour capturer les amphibiens qui longent la bâche*. On les fait traverser à la main.
- créer un crapauduc : passage sous la route
- feu rouge avec caméra pour les détecter
- panneau de signalisation pour que les automobilistes réduisent leur vitesse pour éviter d'écraser les amphibiens

Deux élèves de CM2 vont être élus par leurs camarades. Ils iront présenter leurs idées à Mme le Maire et ses conseillers pour que tous les adultes comprennent qu'on peut-être des super-héros pour les amphibiens !



Le mot de l'enseignant : Mme le Maire nous a sollicités pour que les CM2 participent à l'élaboration du Petit Pétripontain. Parce qu'ils sont capables de beaucoup d'empathie avec le monde du vivant, la voix des enfants est précieuse.

Les élèves n'ont eu qu'une semaine pour s'approprier la façon de rédiger un article de journal. Ils ont travaillé en petit groupe (îlot).

Chaque groupe devait rédiger un article complet. Aucun n'y est arrivé, mais leurs productions étaient complémentaires et au final, le résultat est convaincant.

J'ai ajouté le texte en italique à leur production collective.

Ils auront deux autres occasions de produire un article dans Le Petit Pétripontain.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Votre enfant est né(e) en 2018 ?

Merci de prendre contact

- avec la mairie 02 32 49 70 14

mairie.pont-saint-pierre@wanadoo.fr

- ou avec Mme MARIE directrice de l'école primaire 02 32 49 37 72

0271687M@ac-rouen.fr

afin de vérifier que votre enfant est inscrit sur la liste des enfants admissibles à l'école à la rentrée prochaine. Merci

FREQUENCE ANDELLE

**La prochaine émission de la radio « Fréquence Andelle »,
faite par les écoliers de Pont-Saint-Pierre avec l'aide de leurs enseignants aura lieu**

**à l'école de Pont-Saint-Pierre
vendredi 16 avril à 13h30.**

Elle sera diffusée en direct sur le site de la Communauté de Communes de l'Andelle ce jour-là, puis en rediffusion (www.cdcla.fr ; à la page « Fréquence Andelle »).

Cette émission ne sera pas ouverte au public en raison des mesures sanitaires.

Rappelons que Fréquence Andelle est une web radio qui rassemble les écoles primaires du territoire de la Communauté de Communes Lyons andelle et quelques classes de maternelle.

CONNAISSEZ-VOUS BIEN PONT-SAINT-PIERRE ?



Cette photographie a été prise en novembre 2007 par un pétripontain depuis un hélicoptère.

Saurez-vous identifier les bâtiments publics de la commune ?

Saurez-vous retrouver toutes les constructions nouvelles?

Réponses dans le Petit Pétripontain n°9 !

COVID 19 : LES DERNIERES MESURES SANITAIRES

Les restrictions qui touchaient 19 départements, dont l'Eure, sont étendues à toute la France pour 4 semaines à partir du samedi soir 3 avril.

- **Les déplacements sont autorisés dans la limite de 10 kms autour du domicile, entre 6h et 19h avec seulement un justificatif de domicile. Au-delà de 10 kms, il faut présenter obligatoirement l'attestation de déplacement dérogatoire, une convocation, un justificatif d'employeur, un rendez-vous lié à la santé, ... Les déplacements d'un département à l'autre seront interdits à partir du 6 avril (tolérance pour le week-end de Pâques) sauf motif impérieux.**
- Tous les établissements scolaires seront fermés à partir du 6 avril et l'enseignement à distance sera pratiqué. Les vacances commenceront pour tous les élèves le 12 avril pour deux semaines. La troisième semaine, ce sera un enseignement en présence pour les écoles primaires et maternelles et à distance pour les collèges et lycées.
- **couvre-feu de 19h à 6h (attestation de déplacement obligatoire pour motif impérieux).**
- Pas plus de 6 personnes ensemble sur la voie publique. Regroupements à la maison déconseillés.
Dans tous ces cas, l'amende en cas d'infraction est de 135 €.

Vous pouvez venir à la mairie pour récupérer des attestations ou le document réalisé pour montrer les limites de déplacement dans un rayon de 10 kms autour de Pont-Saint-Pierre.

Le dépistage de la COVID 19 par des tests antigéniques, réalisé par les professionnels de santé, se poursuit

**à la salle du square à
Pont-Saint-Pierre mardi et vendredi de 14h à 16h.**

Prise de rendez-vous au 06.65.51.28.63

**La vaccination du plus grand nombre finira par nous mettre à l'abri du virus de la COVID 19 et nous permettra de reprendre le cours de nos vies. En attendant, continuons à respecter absolument les gestes barrières (masques, distanciation, lavage des mains, ...).
Protégeons-nous, protégeons les autres (même si on est vacciné).**

TROP D'EAU SUR LA RD 321



L'accumulation d'eau à l'entrée d'Intermarché est un problème récurrent depuis l'agrandissement du collège et la création du plateau sportif sur Romilly-Sur-Andelle. L'eau s'écoule en plus grande quantité dans la rue vers Pont-Saint-Pierre et elle n'est plus captée correctement par les avaloirs lors des fortes pluies. L'eau envahit alors la route, parfois jusqu'au milieu de la chaussée, et pose un problème de sécurité pour les automobilistes qui dévient de leur trajectoire en passant à travers l'eau ou cherchent à contourner cette difficulté.

Cet hiver, avec le gel, la surface de glace constituée à cet endroit s'est même révélée dangereuse pour la circulation.

Comme nous avons pu le constater, la réfection du tapis d'enrobé de la RD 321 n'a malheureusement pas résolu le problème. Une réunion avec le département (routes, collège), la C.D.C.L.A. et les communes de Romilly-Sur-Andelle et Pont-Saint-Pierre est prévue prochainement pour tenter de trouver une solution.

LA SOCIETE GENERALE : un peu de notre histoire

Une page se tourne...

L'agence de Pont-Saint-Pierre de la Société Générale vient de fermer. Petit retour en arrière.

A la fin des années soixante, un démarcheur de cette banque livrait les salaires des principales industries pétripontaines et environnantes (Philbert, Briffault, Pierval, etc...). Celui-ci assurait également une permanence en fin de semaine au 71 Grande Rue (à côté de l'actuel restaurant « Le Palmier »)

Vu le nombre de clients potentiels, la direction de la banque décida ensuite de s'installer définitivement au 28 Grande Rue.



Cet endroit avait été auparavant occupé par le café-épicerie de Mme Boillet puis le café de Mr Leboiteux et enfin le magasin de fantaisies de Mme Chaumont.

Les débuts furent difficiles avec trois hold-up en trois ans, dont un tragique le vendredi 27 juillet 1979.

PONT-SAINT-PIERRE (EURE)
**Deux balles dans la nuque
pour 150 000 francs**

En cette fin de journée, un employé quitte la banque à 18h15 pour aller dîner chez ses parents. Après le repas, au moment de garer son véhicule, il est attaqué par deux hommes gantés et masqués qui le séquestrent avec ses parents à leur domicile toute la nuit. Après avoir fait main basse sur les économies du couple, les deux malfrats repartent avec l'employé vers l'agence bancaire de Pont-Saint-Pierre dans le but de dérober l'argent du coffre.

"S'il n'est pas coopératif, une bombe explosera au domicile des parents..." avertissent les agresseurs. Sous la menace d'un pistolet, l'employé ouvre la porte de service. Les deux individus attendent sans paniquer l'arrivée à 9h de ses 2 collègues qui, menacés à leur tour, donnent les clefs du coffre : butin 150 000 francs.

A la porte, le samedi matin jour de marché, les clients commencent à faire la queue pour l'ouverture à 9h30. Un client raconte avoir vu 3 hommes portant des sacs traverser la route et se diriger vers Rouen à bord d'une Renault 5.

Après avoir reçu deux balles dans la tête, L'employé est abandonné dans une cabane située près de la propriété de Jacques Anquetil à La Neuville-Chant d'Oisel. Celui-ci ayant "fait le mort" est recueilli par un automobiliste de passage et transporté à l'hôpital Charles Nicolle de Rouen.

Le responsable de l'agence prévient la gendarmerie et la chasse à l'homme commence. Les gendarmes se rendent chez les parents de l'employé. Ceux-ci, attachés sur leur chaise, ont réussi à se libérer. La "bombe" glissée dans une boîte à chaussures a disparu avec les malfaiteurs. Tous les grands axes de l'Eure et des départements limitrophes sont contrôlés par les gendarmes et survolés par hélicoptère. Les malfaiteurs seront finalement arrêtés, l'un d'eux sera retrouvé mort dans un coffre de voiture. L'employé miraculé reprendra son travail dans la même société mais dans un endroit différent.

Source : Paris-Normandie

Il est aberrant de constater que la Société Générale, l'une des principales banques françaises ferme la seule agence de la vallée de l'Andelle et participe ainsi à la désertification de notre territoire. Les banques sont des poumons économiques pour les petites communes rurales. Les nombreux clients de Pont-Saint-Pierre et des communes voisines devront dorénavant se rendre aux Andelys, à Pont-De-l'Arche ou au Vaudreuil.

FERMETURE DE LA V.C. 92

Jusqu'au 30 avril, la V.C. 92 (la route des «Bouleaux», vers l'abbaye de Fontaine-Guérard) est fermée à la circulation motorisée (automobiles comme deux-roues) **le 1er et le 3e dimanche de chaque mois, de 10h à 19h** : Des barrières sont refermées à chaque extrémité par les conseillers municipaux pour protéger les usagers et permettre ainsi les promenades à pied ou en vélo, patinettes, rollers, ... et offrir un espace de jeu sécurisé pour les enfants avec leur famille.

Du 1er mai au 30 septembre, cette route sera fermée, chaque dimanche, de 10 h à 20 h.

Les riverains peuvent, avec prudence, utiliser cette voie (habitants, agriculteur, propriétaires de parcelles boisées).

COMPORTEMENTS CITOYENS

Brûlage des déchets en plein air :

Quels qu'ils soient, ne pas le faire, pour le voisinage, pour l'environnement.

Plus précisément, par arrêté préfectoral du 16 novembre 2020, le brûlage des déchets verts (tonte de gazon, taille de haie et arbustes, élagage, abattage ou débroussaillage, feuilles et aiguilles mortes...) est **strictement interdit**. En cas d'infraction, l'amende est de 450 €.

Le compostage, le dépôt à la déchetterie de Romilly sont des alternatives.

Activités bruyantes, motorisées :

Elles ne sont bien sûr pas interdites mais on peut prendre en compte la gêne créée pour l'entourage au moment de s'y engager, en commençant par respecter les horaires définis par arrêté préfectoral : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Haies, branches d'arbres :

Elles ne doivent pas dépasser sur les trottoirs ou la chaussée, pour la sécurité des usagers, ou chez les voisins pour leur bien-être, dans tous les cas pour respecter la réglementation.

Mettre son nom sur sa boîte aux lettres, afficher le numéro de son domicile, c'est vraiment une aide appréciable pour nos visiteurs, les livreurs,



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie 54 Grande Rue 27360 Pont-St-Pierre
02.32.49.70.14

mairie.pont-saint-pierre@wanadoo.fr



CommunicationMairiePontsaintpierre



www.pont-saint-pierre.fr



Téléchargez panneau pocket !

Pour avoir très vite les informations sur Pont-Saint-Pierre

La Poste de Pont-Saint-Pierre (02.32.68.37.60)

ouverture **lundi : 9h-12h / mardi : 10h-12h15**
mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 14h-17h
samedi : 9h-12h15

Le service de la M.S.A.P. (*aide informatique pour des démarches administratives*) est accessible **le lundi (9h à 9h30) et le vendredi (10h à 10h30)**

La Poste de Romilly-sur-Andelle est ouverte chaque matin, de 9h à 12h (mardi de 10h à 12h)

La déchetterie de Romilly-Sur-Andelle (02.32.54.47.64)

Ouverture du 1^{er} avril au 30 septembre
lundi : 8h-12h15 et 13h30-17h45 / mardi, jeudi : 8h-12h15 / mercredi, vendredi et samedi : 9h-11h45 et 13h30-17h45

LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : **17**

Gendarmerie de Fleury-Sur-Andelle
02.32.49.00.17

Service d'urgence européen : **112**

Pompiers : **18** / SAMU : **15**

Centre antipoison : **02.41.48.21.21**

Médecins de permanence : **116 117**

SOS médecins 24h/24 : **36 24**

Pharmacie de garde : **32 37**

Violences conjugales : **39 19**

Enfance maltraitée : **119**

Harcèlement scolaire : **30 20**